



BURKINA FASO



RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION

REGION DU SAHEL

- FEVRIER 2021 -



I. *Figure 1 : Monitoring de protection dans un ménage dans la commune de Sebba, province du Yagha (auteur photo Moniteur, Hamadou Amadou, février 2021)*

II. CONTEXTE

Dans la Région du Sahel, le mois de février a été marqué par l'accentuation des attaques des groupes armés non identifiés (GANI). Cette crise sécuritaire touche l'ensemble des provinces occasionnant des situations de précarité et de vulnérabilité extrême au sein des populations. A l'instar du mois de janvier, le mois sous revue a connu aussi des incidents sécuritaires et/ou de protection.

Comparativement au mois dernier, il est constaté moins d'incidents sécuritaires au cours de ce mois de février. Cependant, ces attaques ont occasionné de nombreuses violations des droits humains notamment les violations du droit à la vie, du droit à la

propriété, du droit à l'intégrité physique et psychique, du droit à la liberté et à la sécurité. Et cela est perceptible dans presque toutes les provinces. En effet, dans la matinée du 18 février 2021, un Groupe Armée Non Identifié (GANI) sur 5 motos a intercepté un car transportant des commerçants sur l'axe Markoye-Dorbel dans la province de l'Oudalan. Cette attaque a occasionné 06 morts dans l'immédiat et environ 14 blessés. Certains blessés graves ont été évacués à l'hôpital de Markoye puis au CMA de Gorom-Gorom mais trois ont après succombé à la suite de leurs blessures, faisant ainsi passer le nombre de morts à 09. La province du Yagha, quant à elle, est confrontée aux cas d'enlèvements. Ainsi, dans la soirée du samedi 13 février 2021, des GANI ont enlevé un conseiller municipal à Habanga dans la commune de Solhan. Ledit conseiller vivait dans la ville de Sebba. Il a été appelé au village pour les questions d'établissement des extraits de naissance. Dès qu'il est arrivé, les GANI ont débarqué et l'ont pris. Il faut noter aussi qu'en ce début d'année, les engins explosifs improvisés (EEI) ont fait des morts dans la province du Yagha. En effet, dans la soirée du mardi 23 février 2021, une commerçante et un jeune homme d'environ 20 ans ont été tués dans l'explosion d'un EEI à la sortie Est de Mansila. Ces deux personnes étaient à bord d'une charrette et partaient pour chercher des marchandises à Niaptana. Concernant les mouvements de populations, dans la nuit du 04 février 2021, des GANI ont attaqué le village d'Adoudjié dans la commune de Bani. Ils ont enlevé et abattu l'imam du village avant d'emporter du bétail. Cet incident ayant suscité une frayeur dans les villages de Demniol, Adoudie, Lamdamol, Gassel, Lelly, Sorsala et Séno-Sofaré a occasionné un grand flux de déplacement vers le site d'accueil des PDI de Bani.

La province du Yagha qui avait moins de PDI commence à accueillir un grand nombre de PDI du fait des récents mouvements de populations en ce début d'année.

Dans la Région du Sahel, les provinces qui accueillent le plus de personnes déplacées internes sont celles du Soum notamment la ville de Djibo, du Seno avec les villes de Dori et de Gorgadji ainsi que l'Oudalan notamment la ville de Gorom-Gorom. La province du Seno a été la moins touchée par les incidents, mais demeure toujours une zone à risque où la situation sécuritaire reste précaire et volatile. Cependant, le chef-lieu de Région qui est la commune de Dori reste la ville la plus stable où toutes les administrations fonctionnent normalement.

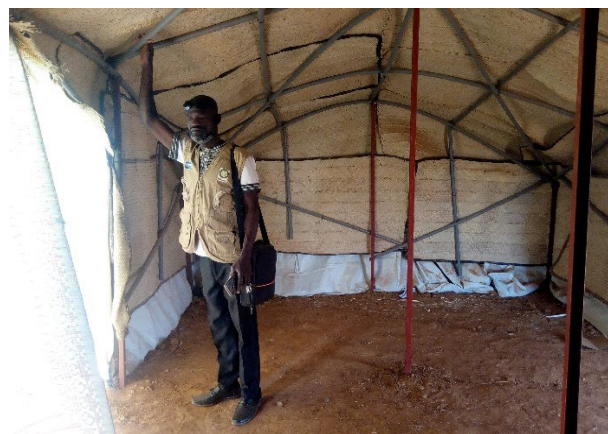
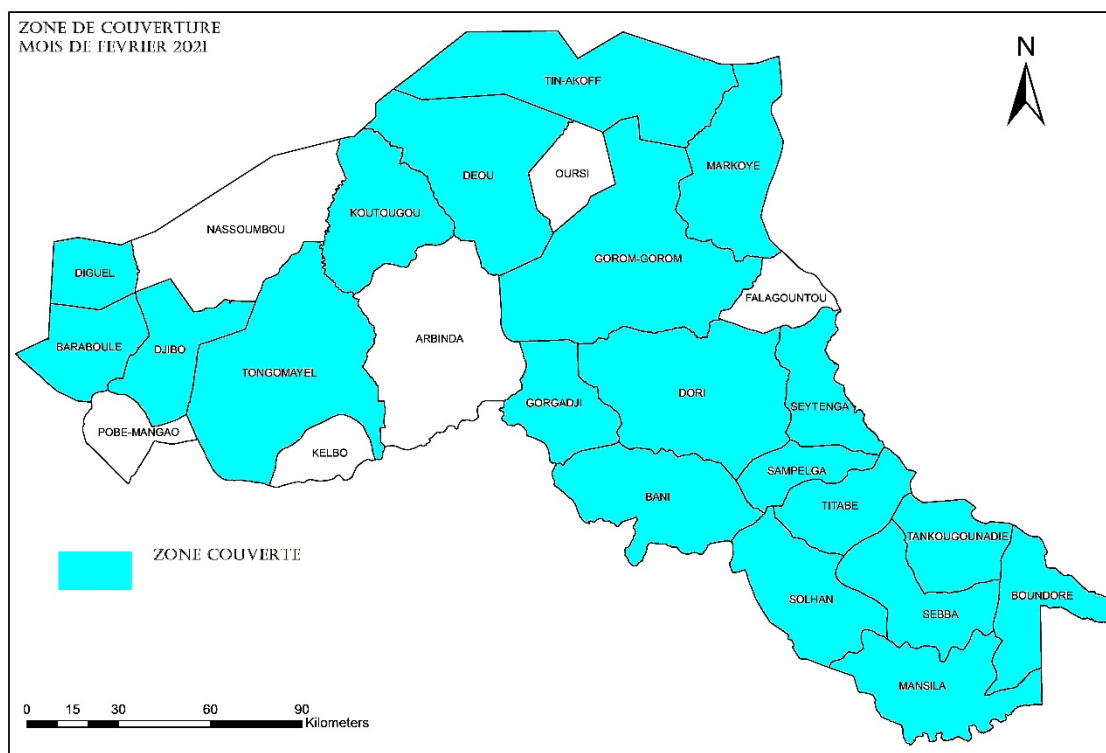




Figure 2 : Une image de tentes construites par l'UNHCR et l'ONG Help avec une vue de l'intérieur et de l'extérieur sur le nouveau site de la commune de Sebba dans la province du Yagha (auteur photo Moniteur Bello et Amadou Hamadou février 2021)

ZONES COUVERTE DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT



Au cours de ce mois dans la Région du Sahel les zones couvertes par le monitoring de protection sont les suivantes :

Dans la province de l'Oudalan, il s'agit de la commune de Gorom-Gorom et ses villages que sont (Gosey-site, Boukare, Beiga et Doumam), la commune de Markoye centre et les villages d'Insallatin, Kouna, et Goungam, la commune de Déou et la commune de Tinakof centre.

Dans la province du Yagha, les zones couvertes sont les communes de Sebba (Sebba, Kahél, Gatougou et Guissangou), de Mansila (Mansila, Darsalam, Bognori, Aoura), de

Boundoré (Boundoré, Tangangari, Takatami et Datambi), de Solhan (Solhan, Habanga), de Titabé (Batibogou, Titabé, Wortoré) et de Tankougounadié (Tankougounadie, Malleri).

Dans la province du Seno, les activités du monitoring ont concerné les communes de Dori notamment les trois sites (Wendou, Yarala, Petit Paris), Bani dans les villages de (Bani centre, Lamdamouol, Adoudjie, Sorsala, Gassel, Seno-Sofaré), Gorgadji (Demniol, Lelly), Sampelga (Sampelga centre, Gnagassi) et Seytenga.

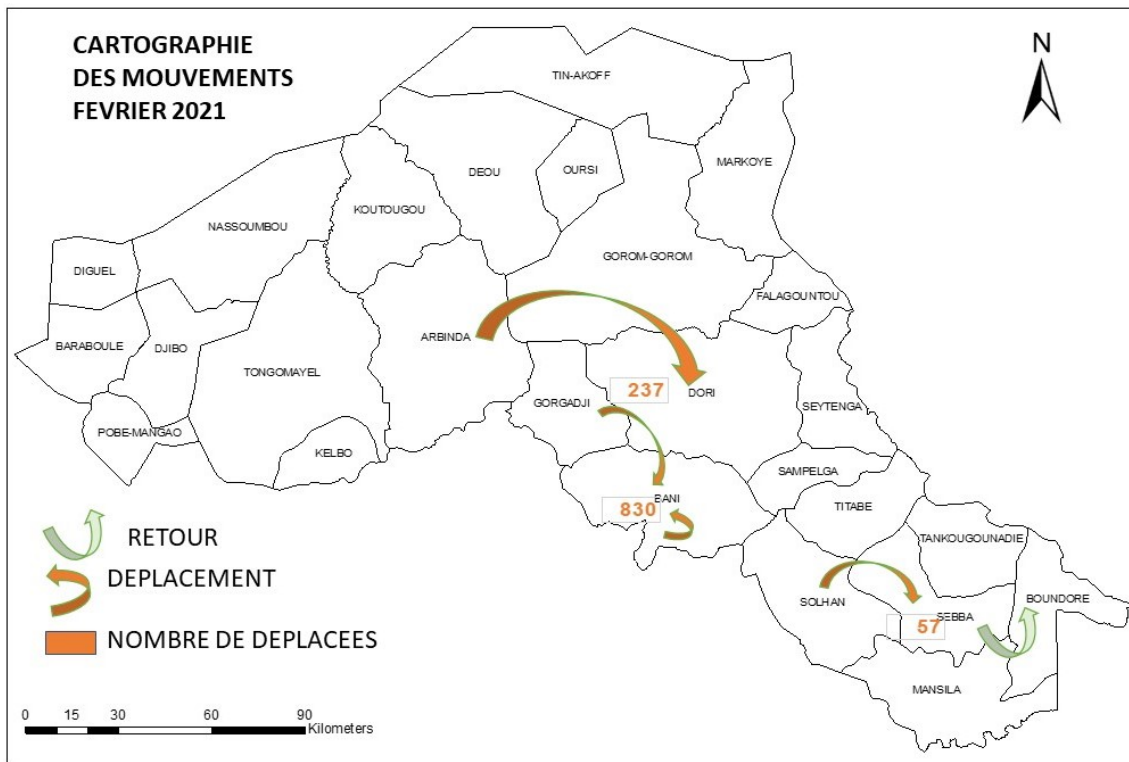
Dans la province du Soum, les zones couvertes sont surtout la commune de Djibo et les villages environnants tels que Borguindé, So, Banikani, Piladi, Silgué et Firguindi. La commune de Koutoukou (Souma, Soum-Bela), les communes de Tongomayel (Gankouna, Bouloboye et Gouna, de Diguel (Lassa et Kouyé) et de Baraboulé (Dotoka, Pahoundé, Petel, Pétégoli, Filifili, Oudouga, Lessam, Gadiouga, Dowré).

En outre, au cours de la période sous revue, des missions de monitoring ont été réalisées. Ces missions ont porté sur le monitoring régulier et l'indice de monitoring de protection. Au cours des activités de monitoring, 261 visites ont été effectuées auprès de 320 ménages PDI et communautés hôtes de 987 personnes dont 247 hommes, 329 femmes, 153 garçons et 258 filles.

Le constat est que de nombreuses zones restent toujours à risque dans la Région à cause de la précarité de la situation sécuritaire. Ces zones à risque sont les villages qui sont confrontés au problème d'accès et où les mouvements d'aller et de venir sont assez difficiles, voire impossibles et des villages susceptibles d'être affectés par les activités des GANI. Les zones à risque identifiées pendant cette période sous rapport dans la province du Seno sont la commune de Gorgadji et certains villages tels que Lamdamol, Demniol et Lelly. Dans la province du Yagha, toutes les communes sont des zones à risque même Sebba qui semble être plus sécurisée que les autres. La province du Soum reste une zone à risque d'insécurité. En effet, certains villages et les autres communes surtout celles frontalières reçoivent sans cesse des visites des groupes armés terroristes. Dans l'Oudalan, les zones à risque identifiées pendant cette période sont les villages de Douman, Tasmakat, Balliatta, Fourkoussou, Petelkochia Gosey-site et Boukaré dans la commune de Gorom-Gorom et dans la commune de Markoye Insallatin et Goungam. Les zones de Deou, et Tinakof sont toujours des communes difficilement accessibles et à risque.

Par conséquent, l'accès et la réponse humanitaire dans ces zones demeurent toujours très complexes et difficiles.

CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION



Les mouvements de populations ont été encore constatés au cours de ce mois, soit à titre préventif, soit du fait des attaques ou à la suite de menaces des GANI dans les provinces du Yagha, du Séno et de l'Oudalan. Les mouvements de populations constatés au cours du mois sous revue se présentent comme suit :

Dans la province du Seno, il a été enregistré de nouvelles PDI dans la ville de Dori venues de Gorom-Gorom, Arbinda et Gorgadji au nombre de 33 ménages de 237 personnes dont 43 hommes, 68 femmes, 47 garçons et 79 filles. Il a été constaté également le déplacement de 130 ménages de 830 individus du village d'Adoudié et environnants vers les communes de Bani et de Gorgadji, à la date du 05 février 2021. Ces populations déplacées ont été assistées en abris par le HCR et en vivres par la direction régionale de l'action humanitaire du Sahel.

La province du Yagha continue elle aussi de connaître des mouvements de population. Dans la ville de Sebba, il a été enregistré 57 nouvelles PDI. Ces PDI sont venues de plusieurs localités notamment de Bouli dans la commune de Solhan et de Baboume dans la province de la Gnagna.

Il faut noter que depuis les incidents enregistrés au début de l'année 2021, le nombre de PDI accueilli à Mansila centre est de 5965 personnes de 676 ménages.

Il a été noté également des cas de retours de PDI de la ville de Sebba vers la localité de Takatami dans la commune de Boundoré. Des mouvements de populations ont été constatés entre Dori et Gorgadji escortés par les VDP tous les trois jours, il s'agit de mouvements des populations hôtes pour diverses activités notamment le commerce.

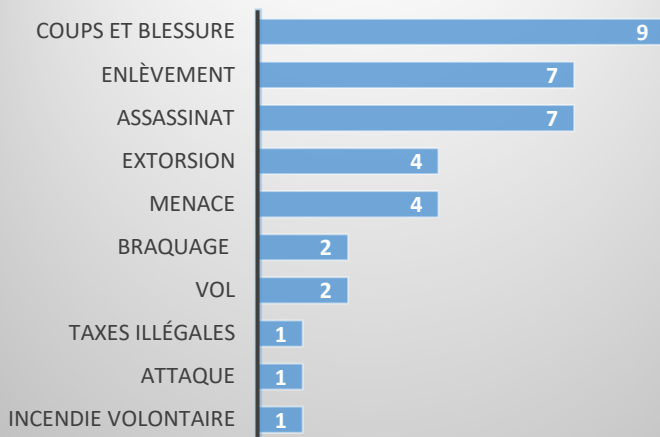


1124 nouvelles
PDI

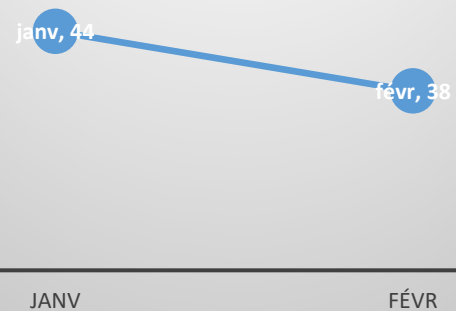
Il a été constaté également des mouvements pour des activités de commerce dans des zones à risque telles que les marchés de Lassa (commune de Diguel), de Pétégoli (commune de Baraboulé) et les sites d'orpaillages de Souma (commune de Koutougou) et Tchimbolo (commune de Tongomayel).

PROBLEMES DE PROTECTION

FREQUENCES DES INCIDENTS

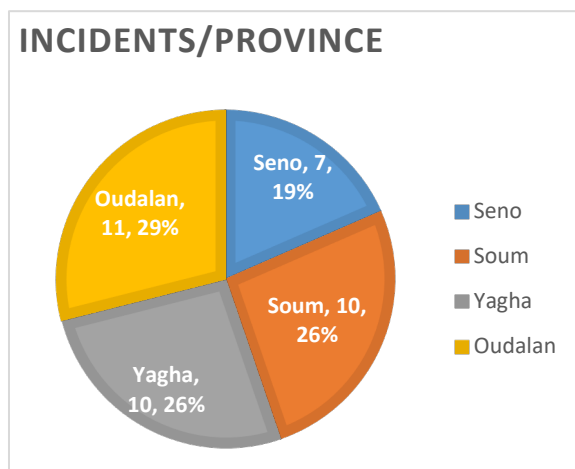


Tendance des incidents



SITUATION SECURITAIRE- INCIDENTS DE PROTECTION DANS LES ZONES SOUS COUVERTURE

INCIDENTS/PROVINCE



Il a été constaté également au cours de ce mois de février, des violations des droits humains du fait de l'activisme des GANI notamment des cas d'assassinats, de restriction de liberté, d'enlèvements, de vols et pillages. Le monitoring a donc permis au MBDHP d'identifier 38 cas d'incidents sécuritaires. Ci-dessous quelques cas illustratifs de violation des droits humains dans les quatre provinces de la Région du Sahel.

Province du Seno :

Assassinats/meurtres : Dans la nuit du 04 février 2021, des GANI ont attaqué le village d'Adoudié dans la commune de Bani. Ils ont enlevé et abattu l'imam du village avant d'emporter un nombre important du bétail. Cet incident a provoqué des mouvements de populations de plusieurs villages vers le site de PDI de Baní.

Vols de biens publics/ privés : Dans la journée du mardi 02 février 2021, des HANI ont fait irruption dans le village de Niagassi dans la commune rurale de Sampelga. Après des prêches dans la mosquée, il se sont dirigés vers l'école primaire du village où ils ont forcé la porte du magasin et emporté les vivres qui s'y trouvaient.

Violation du droit à la liberté et à la sécurité : Le 02 février 2021, aux environs de 10h, une attaque a été perpétrée par les GANI sur la route Dori-Gorom-Gorom à une dizaine de Km du village de Goudoubo. Il s'est agi d'une escorte des préfets de la commune de Markoye et de Oursi conduite par des éléments de la police nationale qui a été pris pour cible. A la survenue de l'attaque, les FDS sont venues en renfort, ce qui a permis de limiter les dégâts. On a noté néanmoins un blessé léger du côté des FDS.

Enlèvements de personnes : le 05 février 2021, un Infirmier Chef de Poste (ICP) et un gérant de dépôt MEG de Gorgadji ont été enlevés par des GANI puis relâchés par la suite sur l'axe Dori-Gorgadji.

Province du Soum :

Assassinats/meurtres : Le 26 février 2021, à Kerboulé dans la commune de Nassoumbou, un affrontement a eu lieu entre GANI dans un site artisanal d'exploitation de l'or. Le bilan de l'affrontement a été estimé à une vingtaine de morts.

Coups et blessures volontaires : Le 03 février 2021, à Lassa dans la commune de Diguel, un habitant aurait été jugé et bastonné par des GANI au Markaza de Kienou pour avoir volé des chèvres. Il aurait reçu plus de soixante coups de fouet. Le 19 février 2021, des GANI ont fait irruption dans le village de Boudoudi situé à 5 km de Tongomayel. Ils ont violenté des hommes et des femmes qui célébraient un mariage.

Enlèvements de personnes : Le mardi 16 février 2021, des GANI auraient enlevé deux personnes et bastonné une autre qui a été gravement blessée dans le village de Dotoka dans la commune de Baraboulé pour des raisons inconnues. Le 19 février 2021, dans le village de Firguindi dans la commune de Djibo, des GANI ont enlevé deux personnes au cours d'un mariage. Ils leur reprochent d'être responsables des mariages qui ne sont pas faits selon les prescriptions islamiques. L'imam a été gravement blessé.

Vols de biens publics/ privés :

Province de l'Oudalan :

Assassinats/ meurtres : Dans la matinée du 18 février 2021, un GANI sur 5 motos a intercepté un car transportant des commerçants sur l'axe Markoye-Dorbel. Cette attaque a entraîné 06 morts sur place et environ 14 blessés. Certains blessés graves ont été évacués à l'hôpital de Markoye puis au CMA de Gorom-Gorom mais trois ont

succombé par la suite, augmentant ainsi le nombre de morts à 09. Ces commerçants se rendaient à Dorbel (village du Niger frontalier au Burkina Faso) pour le marché. Dans la journée du 28 février 2021, des GANI ont fait irruption dans le village de Douman. Ils ont tué un civil pour des raisons inconnues et une femme s'est fracturée la jambe en tentant de s'enfuir.

Enlèvements de personnes : Dans la matinée du 14 février 2021, des GANI ont fait irruption dans le village de Tin-Akof et ont enlevé un marabout. Personne n'a de nouvelle de lui jusqu'à présent.

Vols de biens publics/ privés : Le mercredi 06 février 2021, était le jour du marché de Tin-Akof et certains commerçants de Markoye y étaient pour faire le marché. Dans la soirée à leur retour, ils ont été arrêtés par des GANI aux environs du village de Beldiabé. Ils les ont fait descendre du véhicule et récupérer leurs téléphones portables au nombre de vingt (20). Dans la matinée du 07 février 2021, des GANI ont fait irruption dans la commune de Markoye précisément au secteur 1 et ont emporté plusieurs têtes de bœufs appartenant à certains habitants.

Province du Yagha :

Assassinats : Dans la soirée du mardi 23 février 2021, une commerçante et un jeune homme d'environ 20 ans ont été tués dans l'explosion d'un EEI à la sortie Est de Mansila. Ces deux personnes étaient à bord d'une charrette et allaient chercher des marchandises à Niaptana.

Menace et ultimatum : Le 01 février 2021 à Bognori dans la commune de Mansila, des GANI ont donné un ultimatum aux habitants de Bognori (un village situé à 1km de Mansila dans la commune de Mansila) de quitter le village. Dans la matinée du mardi 2 février 2021, les FDS basées à Mansila sont venues dire aux habitants dudit village s'ils veulent partir de se rendre à Mansila centre. Ayant eu vent de l'information, les GANI sont revenus dans l'après-midi dire aux populations qu'ils peuvent aller partout sauf à Mansila centre.

Coups et blessures volontaires : Dans la matinée du jeudi 25 février 2021, les travailleurs du site d'orpaillage de Malleri dans commune de Tankougounadié ont été bastonnés par des VDP de Sebba. Au moins dix (10) personnes ont été bastonnées dont trois ont été admis au CSPS de Ibal dans la commune de Sebba. Les raisons de cette bastonnade restent méconnues.

Destruction de bien : Dans la matinée du vendredi 12 février 2021, des VPD de Sebba ont fait irruption dans le site d'orpaillage artisanal de Malleri dans la commune Tankougounadie. Ils ont incendié deux boutiques à marchandises divers et un hangar pour des raisons inconnues.

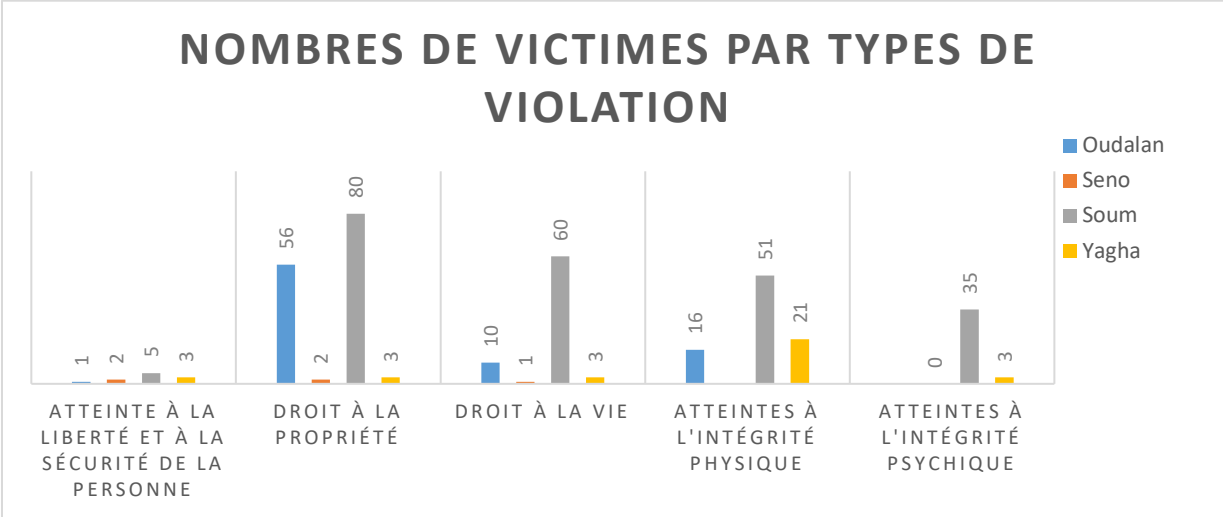
Enlèvements de personnes : Dans la nuit du 06 au 07 février 2021, des GANI ont enlevé deux personnes dans le village de Bognori à deux (02) km de Mansila centre dans la commune de Mansila pour des raisons inconnues. Il s'agit d'un père de 60 ans et de son fils. Dans la soirée du samedi 13 février 2021, des GANI ont enlevé un conseiller municipal à Habanga dans la commune de Solhan. En effet, ledit conseiller vivait dans la ville de Sebba comme PDI. Il a été appelé au village pour les questions d'établissement des extraits de naissance. Dès qu'il est arrivé, les GANI ont débarqué et l'ont pris.

De l'analyse, il ressort que dans la Région du Sahel, la force publique est plus présente dans les chefs-lieux de province (Dori, Gorom-Gorom, Djibo et Sebba). Les FDS font souvent des patrouilles dans certaines localités telles que Saouga, Korizena, Tasmakat dans la commune de Gorom_Gorom, Dambame, Salmossi dans la commune de Markoye, la commune de Titabé, Tankougounadié, dans la province du Yagha, Sampelga et Seytenga dans le Seno. On remarque aussi la présence de volontaires pour la défense de la patrie principalement dans certaines localités comme Gorgadji et Bani dans la province du Seno et à Sebba, Solhan, Mansila et Boundoré dans la province du Yagha.

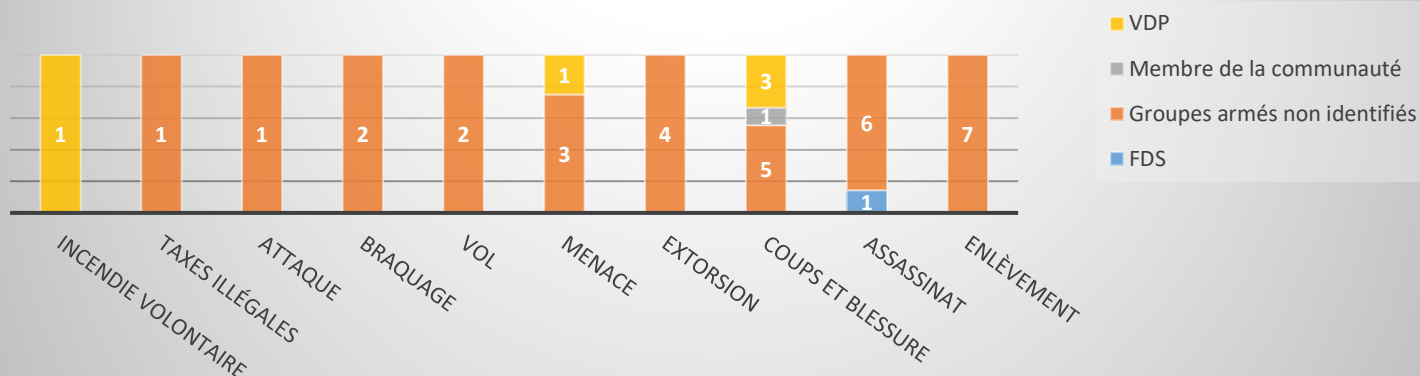


Figure 3 : Image de l'incendie de boutique provoqué par les VDP sur le site d'orpaillage de Malleri dans la province du Yagha

Analyse / Impact :



AUTEURS PRESUME DES INCIDENTS



38 Incidents
sécuritaires

La période sous revue a connu des incidents sécuritaires et de protection. Le nombre d'incidents sécuritaires du mois de février est en baisse par rapport au nombre d'incidents sécuritaires du mois de janvier. En effet, 38 incidents sécuritaires ont été enregistrés ce mois contre 44 le mois précédent. Cependant, le nombre de perte en vies humaines enregistré est en hausse comparativement au mois passé car 74 pertes en vies humaines ont été enregistrées contre 31 le mois passé.

Plusieurs violations des droits humains ont été constatées notamment le droit à l'intégrité physique et psychique, le droit à la vie, le droit à la liberté et à la sécurité et le droit à la propriété.



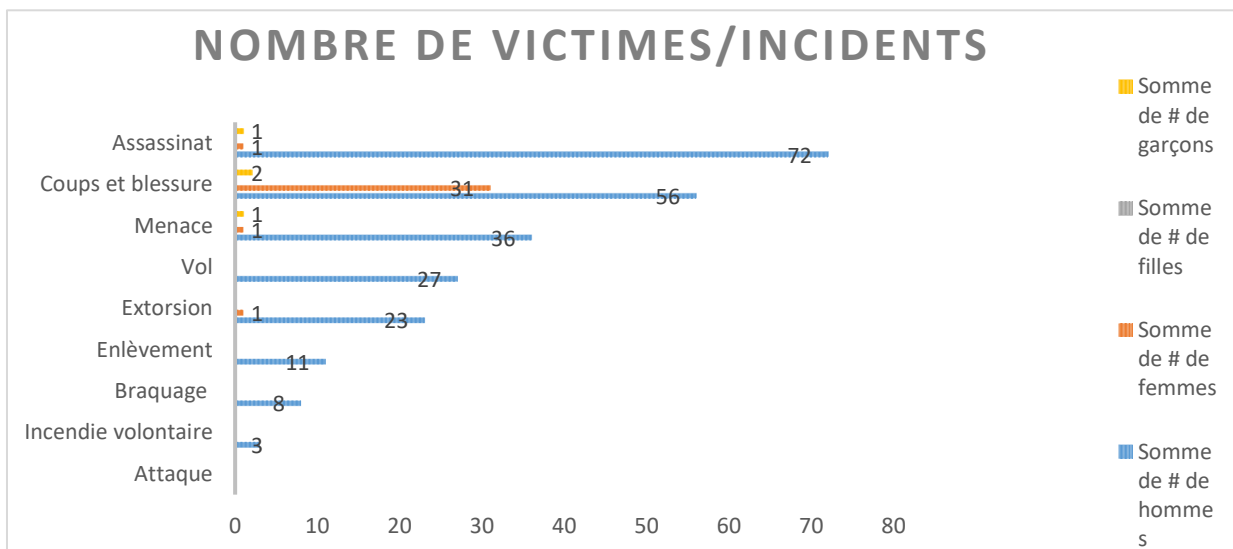
74 personnes ont
perdu la vie

La première typologie de violation des droits humains constatée et récurrente est la violation du droit à la liberté et à la sécurité avec 12 cas dont 07 cas d'enlèvement, 01 cas d'attaque et 04 cas de menaces. La deuxième typologie est l'atteinte au droit à l'intégrité physique avec 09 cas de coups et blessures qui ont touchés 31 femmes et 56 hommes. L'atteinte au droit à la propriété est la troisième typologie avec 09 cas dont 02 cas de vol, 02 cas de braquage, 01 cas de destruction de biens par incendie et 04 cas d'extorsion. L'atteinte au droit à la vie est la quatrième typologie avec 07 cas d'assassinats de 72 hommes, 01 femme et 01 garçon. Les populations civiles sont les plus touchées surtout les hommes en ce qui concerne les cas d'atteinte à l'intégrité physique et les cas de violation du droit à la vie.

Les principaux auteurs présumés des incidents sont les GANI avec 31 cas ensuite viennent les VDP avec 05 cas et enfin, les FDS et les membres de la communauté avec 01 cas chacun.

La province de l'Oudalan, avec des embuscades sur les routes est la plus touchée dans la Région du Sahel du fait de l'activisme accru des GANI. Cette

situation s'explique par le nombre élevé des cas d'incidents avec 11 cas soit 29% des cas survenus dans la Région. Ensuite, viennent les provinces du Yagha et du Soum avec 26% des cas chacune et en dernière position la province du Seno avec 19%. Par conséquent, les mouvements de populations continuent toujours dans la Région. Il a été constaté des mouvements de populations dans les provinces de du Seno et du Yagha. Les populations se sont déplacées vers les communes de Dori et de Bani dans la province du Seno et la commune de Sebba dans la province du Yagha.



SGBV

Dans la Région du Sahel, il a été constaté dans les zones sous contrôle des GANI, la recrudescence de la restriction des libertés des hommes et des femmes. Plusieurs femmes ont subi des violences physiques encore ce mois dans la Région du Sahel.

Certaines femmes sont victimes de violences physiques pour défaut de port du voile ou du non-respect de l'interdiction de la mixité. En effet, dans la commune de Tongomayel, des GANI ont bastonné des femmes lors d'un mariage pour s'être mélangées aux hommes ne respectant pas ainsi l'interdiction de la mixité. Le 27 février 2021 à Borguindé dans la commune de Djibo, des GANI auraient enlevé une femme parce qu'elle a refusé de rejoindre son mari suite à un mariage forcé.

Les violences partent des menaces à des agressions physiques. Les femmes sont interdites de se rendre au marché et sur les sites d'orpaillage.

Au regard de la situation de précarité, les femmes et les filles sont exposées au viol et au sexe de survie afin de subvenir aux besoins de leurs ménages. Les jeunes filles sont obligées de travailler comme aide-ménagères pour survivre et contribuer même aux charges du ménage.

PROTECTION DE L'ENFANCE

La question de protection de l'enfance est un sujet préoccupant dans la Région du Sahel. Les enfants sont fortement impliqués dans les activités économiques au niveau des sites d'orpaillage et sont exploités dans les travaux domestiques. Cette importante implication des enfants dans ces activités exerce un impact considérable sur leur scolarisation déjà faible. Le fait que les enfants ne partent plus à l'école a eu pour conséquence des mariages précoces de certaines filles déscolarisées. Ainsi, un mariage d'enfants a été célébré dans la commune de Djibo dont le mari a 17 ans et la femme 12 ans.

Dans certaines zones d'accueils notamment Dori et Bani, des enfants sont devenus des sources de revenus pour leurs familles. Les filles travaillent dans les ménages et les garçons sont des manœuvres ou mendiants de rue. Cette situation les expose à la maltraitance, aux abus de tous genres et aux maladies.

Le droit à la santé est mis à rude épreuve dans la Région notamment dans la province du Yagha. On y constate le non-fonctionnement de beaucoup de CSPS (Datambi, Tankougounadie, Takatami) et mêmes pour les formations sanitaires encore fonctionnelles dans les zones à risque, le personnel est en sous-effectif. Le dépôt des médicaments essentiels génériques (MEG) est fréquemment vide. Particulièrement au Centre Médical de Mansila durant ce mois de février 2021, le dépôt MEG n'a pas été approvisionné car les GANI ont instauré un embargo sur la ville.

PROBLEMES SPECIFIQUES DE PROTECTION ET PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)

Pour ce mois, Il a été enregistré 47 nouvelles PBS. Ces PBS se répartissent comme suit :

- 09 femmes cheffes de ménages ;
- 07 cas de maladies dont 05 hommes et 02 femmes ;
- 17 Personnes âgées dont 08 hommes et 09 femmes ;
- 11 hommes chefs de ménage sans revenu ;
- 03 Femmes enceintes sans soutien.

Les problèmes majeurs de ces personnes sont généralement des besoins alimentaires, sanitaires et de logement.

Des cas individuels de protection ont également été enregistrés et sont en lien avec la recrudescence des attaques dans la Région.

ETAT DE DROIT

Dans la Région du Sahel, les FDS notamment les militaires et les gendarmes, sont présentes dans certaines localités et font souvent des patrouilles. Nous notons la présence d'un poste de gendarmerie à Sebba et à Boundoré. Il y a aussi la présence des militaires à Sebba et à Mansila.

Les volontaires pour la défense de la patrie (VDP) sont également à Boundoré, à Sebba, à Solhan, à Mansila, à Gorgadji et à Bani.

Cependant, dans plusieurs localités de la Région, les administrations publiques et privées ne fonctionnent plus à cause des attaques perpétrées dans de nombreuses localités telles que Déou, Oursi, Tin-Akoff, Mansila, Boundoré, Tongomayel, Koutoukou et Baraboulé. Par conséquent, le problème d'accès à la documentation et à la justice se pose dans ces localités. Il faut noter que ces services publics sont concentrés dans les chefs-lieux de province (Gorom-Gorom, Djibo, Sebba) et surtout à Dori qui est la commune actuellement la plus stable et aussi chef-lieu de région.

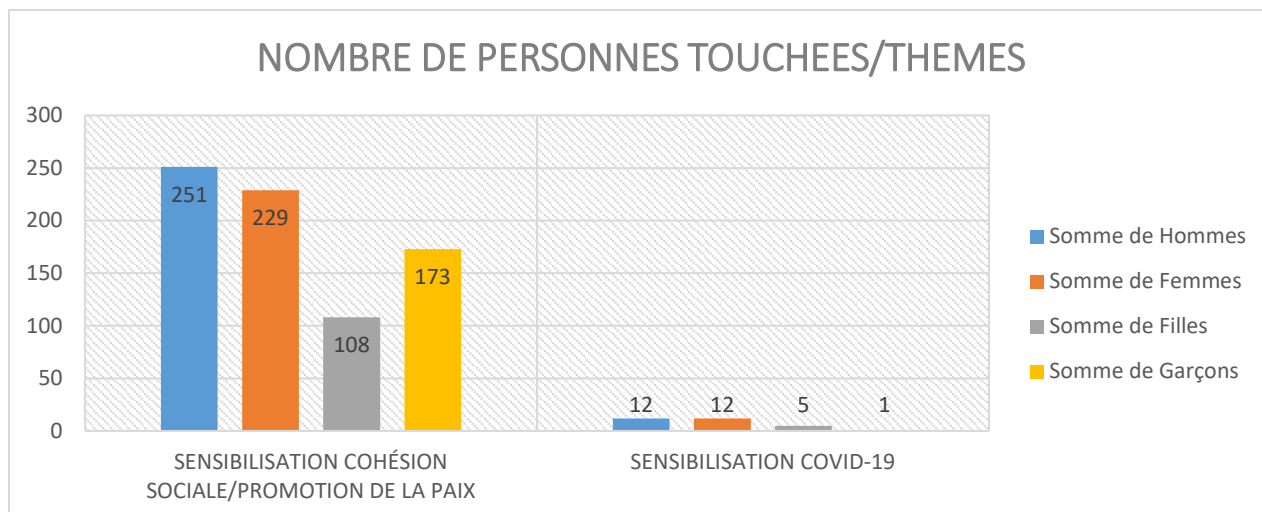
Protection basée sur la communauté/ renforcement de capacités communautaires

Nombre de cas de violations identifiés par les comités de protection ou autres structures communautaires :

Les réseaux communautaires et les informateurs clés sont un maillon essentiel dans la chaîne de monitoring de protection. Ces entités fournissent des informations sur les incidents sécuritaires et de protections ainsi que sur les violations des droits humains qu'ils constatent dans leurs zones. Pour ce mois de février, ils ont enregistré et divulgué 24 incidents sécuritaires. A chaque fois que les informations sont reçues, ils sont appelés au téléphone pour des précisions ou pour la confirmation de certains incidents.

Réalisation de sensibilisations sur la cohabitation pacifique

Des sensibilisations sur la coexistence pacifique et la COVID-19 ont été réalisées au cours de ce mois. Elles ont permis de toucher 791 personnes dont 761 pour la sensibilisation sur la cohabitation pacifique et 30 personnes touchées par la sensibilisation sur la COVID-19 réparties comme suit :



THEMES	NOMBRE	TOTAL PERSONNES
SENSIBILISATION COHÉSION SOCIALE/PROMOTION DE LA PAIX	25	761
SENSIBILISATION COVID-19	2	30
Total général	9	791

Cette sensibilisation a été réalisée à travers des affiches grand-format sur la coexistence pacifique produit par le MBDHP en collaboration avec l'UNHCR. Le but de cette activité de sensibilisation est de renforcer le vivre ensemble, le pardon et l'entente entre les PDI et les communautés hôtes. Elle a permis de renouer et de consolider davantage la vie entre les PDI et les communautés hôtes dans la Région du sahel.



Figure 4: Séance de sensibilisation dans un ménage dans la commune de Gorom-Gorom, province de l'Oudalan

SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

La problématique des logements, terres et biens reste une situation préoccupante pour les PDI et même pour certaines communautés hôtes. Beaucoup de PDI vivent en location et elles peinent le plus souvent à pouvoir régler leurs loyers par manque d'argent. La problématique des logements, terres et biens continue de se compliquer davantage dans la mesure où les mouvements de population sont permanents.

Le manque de maisons pour les locations dans la province du Yagha est toujours récurrent notamment dans la commune de Sebba. Par conséquent, le coût des loyers sont très élevés et de nombreux déplacées internes n'y ont pas accès. A cela s'ajoute le problème général d'accès à la terre dû au conflit existant entre les propriétaires terriens et la mairie sur le lotissement. Des achats non sécurisés des terres sont constatés lors de vente des terrains à usage d'habitation notamment l'absence de document attestant que l'un est vendeur et l'autre acheteur. En plus, il y a des propriétaires terriens qui vendent le même terrain à plusieurs personnes. La croissance des besoins en logement due aux vagues de populations en déplacements fait qu'il y a un manque de logement surtout dans la province du Yagha notamment à Sebba.

Il faut noter qu'un site a été mis à la disposition des acteurs humanitaires par les autorités pour l'installation des tentes et abris afin de combler le besoin dans la réponse à l'urgence humanitaire provoquée par l'afflux massif des PDI dans le Yagha. Des tentes au nombre de 175 ont été installées par l'UNHCR à travers le cluster abris/

AME et l'ONG Help. Des PDI ont préféré implanter des tentes sur leurs propres terrains.

SOLUTIONS DURABLES

- Intention de retour (obstacles et conditions pour les retours)

Le retour des populations est toujours lié à la protection dans les localités d'accueil. En effet, certains ménages retournés pour des activités agricoles sont revenus et évoquent des violations du droit à la liberté dans les zones de retour. Bon nombre de PDI ont exprimé le souhait de retourner dans leurs localités d'origine si les conditions sont réunies pour leur sécurité.

SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET DE COORDINATION

Le MBDHP est un membre actif du cluster protection sous national de Dori et participe aux rencontres des clusters et aux activités des partenaires. Au cours de ce mois de février, le MBDHP a participé à des séances de formation sur la protection transversale sur invitation de l'ONG DRC. Il a participé à la réunion des responsables inter ONG à Djibo le 18 février 2021 dans les locaux de DRC. Cette rencontre a permis aux différents acteurs terrains d'échanger sur la situation sécuritaire et humanitaire afin de mutualiser leurs efforts pour une réponse humanitaire plus efficace. Il participe également chaque mois aux rencontres du cluster national et sous national. C'est un système de partage qui permet de recadrer certaines activités pour un meilleur suivi et pour des résultats sur le terrain au profit des populations bénéficiaires. Toutes ces réunions nous permettent d'exposer nos activités menées dans la région, d'avoir un aperçu sur le travail fait par les autres acteurs humanitaires, d'actualiser les défis/enjeux des actions humanitaires, d'harmoniser les outils et techniques de travail.

RECOMMANDATIONS GENERALES: domaine, localité, entité

Rapport	Recommandations	Point focal	A qui?	Etat d'implémentation	Commentaire	Suivi
	Apporter une assistance aux 5469 PDI nouvellement arrivées à Gorom-Gorom, Markoye, Dori, Mansila et Sebba en vivres, Abris et AME	CP/ SN Sahel	Cluster Abris et cluster protection	-175 tentes (UNHCR, Help) ont été installées sur le nouveau site de Sebba - Le HCR a mis à la disposition de la Direction provinciale en charge de l'Action humanitaire : 500 nattes ; 1.000 couvertures ; 500 jerrycans de 20L ; 500 seaux de 14L ; 500 lampes solaire. -Des vivres ont été apportés aux PDI		

Janvier	Créer des centres d'éducation en situation d'urgence ou des centres à passerelles pour les enfants PDI au regard de la surpopulation des classes (Djibo, Dori)	CP/ SN Sahel	MFSNFAH Cluster Education			
	Augmenter les sources d'approvisionnement en eau dans les sites et les communes qui accueillent les PDI (Gorom-Gorom, Dori, Djibo et Sebba)	CP/ SN Sahel	Cluster Wash			
	Assurer un monitoring approfondi sur les risques de protection des enfants dans le Yagha au regard de leur utilisation par les parents pour les courses et activités hors des périmètres sécurisés	CP/SN Sahel	CP/SN Sahel AoR Child protection			
	Partager avec les collègues du monitoring de protection du Niger les informations sur les mouvements transfrontaliers de burkinabè de la Province du Yagha vers le Niger pour leur enregistrement éventuel comme réfugiés	CP/SN Sahel	CP/SN Sahel		Urgent	
	Apporter une assistance aux 1124 PDI nouvellement arrivées à Dori, Bani, Mansila et Sebba en vivres, Abris et AME	CP/ SN Sahel	Cluster Abris et cluster protection		Urgent	

Février	Faire un plaidoyer auprès des premiers responsables du CSPS de Petit-Paris pour permettre l'accès à la borne fontaine des populations riveraines	CP/ SN Sahel	Cluster Santé et cluster protection	Le plaidoyer est en cours		
---------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------	-------------------------------------	---------------------------	--	--